

À la VI^e Conférence générale de l'Unesco : Paris, 18 juin - 11 juillet 1951

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **80 (1951)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A la VI^e Conférence générale de l'Unesco ¹

Paris, 18 juin - 11 juillet 1951

Paris, 18 juin 1951, au matin, va-et-vient intense d'autos aux alentours de la Maison de l'Unesco, agents de police sur les dents, affairés à régler la circulation, délégués qui, en caravanes, s'en vont à la « réception » chercher leur laissez-passer et leur insigne. Dès l'arrivée dans le hall, on saisit concrètement le motif pour lequel on a fait le voyage de Paris : un panneau, aux dimensions immenses, divisé en trois parties verticales, vous le jette en quelque sorte à la face. En haut, à gauche, une illustration représente une foule dense d'individus de toutes races qui, en rangs serrés, ont l'air de venir à la rencontre du spectateur et une explication l'accompagne, rédigée, comme tout ce qui sort de l'Unesco, dans les trois langues officielles de travail, en anglais, en espagnol, en français : *Plus d'un milliard deux cents millions d'illettrés, la moitié du globe.* Puis, toujours dans le haut, mais dans la partie centrale, une autre inscription : *Là où règne l'ignorance, règnent la maladie, la terre épuisée, la faim, la pauvreté,* qu'illustre une photographie à l'angle supérieur droit du panneau : une terre désertique, désolée, crevassée, d'où surgissent quelques herbes rabougries, desséchées. Sous cette inscription, une autre photographie, celle de miséreux, à la mine hâve, d'une maigreur squelettique, signe d'une santé délabrée. Tenant alors toute la largeur du panneau, deux professions de foi instruisent le passant ; la première : *Tant que la moitié de l'humanité sera incapable de lire même l'énoncé de ses droits et de ses devoirs, de réfléchir sur le texte d'une constitution, de consulter les ouvrages les plus élémentaires sur l'agriculture et les arts mécaniques, elle sera la proie d'un destin qui échappe à sa volonté et à sa raison et l'on devra dire que la démocratie ne règne pas sur le monde ;* la seconde : *Plus d'un milliard d'hommes et de femmes vivent en dehors d'un progrès social et technique dont le siècle ne pourra s'enorgueillir qu'en le rendant universel. Entre ceux qui jouissent de ce progrès et ceux qui l'ignorent, l'inégalité est profonde ; s'y résigner c'est accepter l'injustice et tous les*

¹ Unesco, abréviation de l'appellation anglaise de *Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture* (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation).

Les organes chargés d'assurer le bon fonctionnement de l'Unesco sont : la *Conférence générale*, composée des représentants de tous les Etats membres, qui détermine le programme de l'Unesco ;

le *Conseil exécutif*, composé de dix-huit membres choisis parmi les délégués des Etats membres, responsable de l'exécution du programme adopté par la Conférence ;

le *secrétariat*, comprenant le directeur général et le personnel ;

les *commissions nationales* de coopération.

Peuvent être membres de l'Unesco, tous les Etats qui font partie de l'ONU, mais il est prévu que d'autres Etats peuvent être admis, à condition d'obtenir l'accord des deux tiers à la Conférence générale de l'Unesco. Cette disposition a permis à la Suisse de présenter sa candidature. Elle obtint l'unanimité des suffrages, le 9 décembre 1948, à la Conférence générale de Beyrouth.

maux qu'elle entraîne. Finalement, au bas du panneau du centre, un dessin représentant une sorte de jet d'eau dont les branches de différentes couleurs, jaillissant de la source commune *ignorance* et se terminant comme des flèches, se tordent autour d'une silhouette humaine et portent les noms *famine, misère, désespoir, maladie, crainte, mé ance, apathie, épidémie*, alors que, à droite, surgit la photographie de trois petits bambins de 2 à 3 ans, grandeur naturelle, un négriillon, un petit Chinois, et un petit blanc qui paraissent vivre dans le meilleur accord et ont interrompu leur jeu dans le sable pour vous regarder venir de tous leurs yeux. Devant ce panneau, sur une table, étalée en gros caractères, sous verre, la Charte des Droits de l'Homme. Dans le voisinage du panneau, sur un écran, défilent sans arrêt des photos lumineuses montrant l'action de l'Unesco dans sa lutte contre l'ignorance, la maladie, la misère. Un peu plus loin, en face, adossé au mur, le tableau noir où, chaque matin, une craie impérative indiquera l'ordre du jour, les salles de réunion, et que les délégués, tels de braves écoliers, s'en iront consulter sagement même le samedi après midi : pas de semaine anglaise aux Conférences générales de l'Unesco et un nombre d'heures de travail qui n'a rien de pédagogique ! (« Une Conférence générale de l'Unesco n'est pas une sinécure », avait-on déclaré à la délégation suisse avant son départ.) Au milieu du hall, contre la paroi, une immense photographie de petits écoliers arabes, à la mine intelligente et futée, qui suivent la leçon donnée dans leur école de plein air au désert. Cette photographie est entourée de plus petites qui représentent des réalisations facilitées par le secours de l'Unesco, entre autres un laboratoire de l'Université féminine des Philippines, l'arrivée d'une série de microscopes dans une école des Indes, etc., etc. Quelques travaux de tissage, de couture, de vannerie, faits dans des écoles arabes complètent le tout.

On a vu les photographies, lu les inscriptions, on est au clair sur les tâches que l'Unesco veut remplir. Pour que la diffusion des droits de l'homme et des libertés que proclame la Charte puisse s'opérer, pour que règne dans le monde la compréhension qui existe entre les trois bambins dont il vient d'être question, il faut favoriser l'information des masses, imprimer une impulsion vigoureuse à l'éducation populaire et à la propagation de la culture, aider à la diffusion et à l'avancement du savoir¹. M. Torres Bodet, le directeur de l'Unesco, le dira d'ailleurs dans son magistral discours d'ouverture : *Avec l'ambition de vivre dans un monde uni, nous ne pouvons admettre que subsiste la plus injuste des frontières, celle qui sépare les hommes qui savent et ceux qui ne savent pas lire. Nous nous souvenons avec effroi des camps de concentration et il ne semble pas que nous nous rendions compte que, sans prisons, ni barbelés, plus de 1200 millions d'hommes et de femmes vivent dans le cachot implacable, invisible, intérieur, de l'ignorance. Nous répandons le texte de la Déclaration universelle des Droits de l'homme et je m'étonne que nous osions la qualifier d'universelle quand nous savons qu'il n'y a pas un homme sur deux qui puisse même la lire...*² Tout au long de la Conférence, le sentiment de l'importance que l'Unesco accorde à la propagation du savoir ira sans cesse se confirmant.

¹ Cf. la Convention créant une Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, signée à Londres le 16 novembre 1945.

² Tous les textes cités sont tirés des comptes rendus polycopiés remis aux délégués au cours de la Conférence.

Dans le hall, c'est un véritable fourmillement de fonctionnaires de l'Unesco, de délégués de toutes races, tous habillés à l'europpéenne — même les Hindous qui, toutefois, ont gardé leur turban, alors que les Hindoues, elles, avec leurs cheveux tirés, partagés par une raie au milieu du front, noués en un énorme chignon descendant sur la nuque, sont vêtues de leur sari — ; leur nombre est encore multiplié par les glaces en pied qui bordent le long couloir au tapis rouge qui conduit à la salle des séances. L'huissier vous arrête à la porte, vérifie votre identité. On gagne la place réservée à sa délégation, indiquée par un prisme triangulaire de bois peint en blanc, couché sur la table couleur d'acajou et qui porte, en bleu, écrit en anglais sur un côté, en français sur l'autre, le nom de votre pays. Ce sont ces « témoins » que brandiront les délégations, lorsqu'elles voudront exprimer leur vote. (Chaque délégation n'a qu'un vote.) Chaque délégué s'amuse alors à vérifier le dispositif placé devant lui et qui lui permettra d'entendre en anglais, en espagnol ou en français la traduction d'un discours faite au fur et à mesure qu'il se prononce. Disons d'emblée que cette « traduction simultanée » qui met à l'épreuve le talent de traducteurs hors pair ne va pas sans laisser celui qui est à l'écoute, coiffé du casque. Le traducteur parle forcément d'une façon moins vivante que l'orateur ; le texte que l'on perçoit n'est pas soutenu par le geste ou la mimique, et puis la voix du traducteur reste toujours la même pendant la durée de son service. En outre, dans les séances où l'orateur ne monte pas à la tribune, il parle assis, de sa place, devant le micro installé sur sa table, si bien qu'on n'arrive pas toujours à repérer qui parle et que l'orateur se réduit à une voix quelque part dans la salle. La traduction simultanée est, certes, une réalisation technique splendide, elle fait gagner du temps en supprimant les traductions qui suivent les discours, mais elle les dépersonnalise, les déshumanise ; elle réduit les débats un peu à des communications téléphoniques que se font, devant de nombreux témoins à l'écoute, des personnes qui se trouvent dans la même pièce.

Entre temps, les officiels montent à la tribune ; derrière eux s'étale sur la paroi l'étendard des Nations-Unies. On reconnaît M. Trygvie Lie, qui apportera le salut de l'ONU aux participants. Les photographes s'agitent, les éclairs de magnésium éclatent ; au passage les objectifs se fixent sur les quelques femmes qui sont déléguées à la Conférence, elles ne sont pas dix au total, chose surprenante alors que presque dans tous les pays représentés les femmes ont le droit de vote et sont éligibles. La salle aux larges baies vitrées qui s'ouvrent sur l'avenue Kléber est ornée, de chaque côté de la tribune présidentielle, d'un « râtelier » des drapeaux des nations présentes, rangés selon l'ordre alphabétique de leurs pays, serrés les uns contre les autres, la hampe verticale, et qui ont l'air de mauvaise humeur de ne pouvoir se déployer et flotter librement dans l'espace. La salle va se trouver trop exiguë pour les délégués dont le nombre dépasse largement 400 et l'on est tout à coup pris à la gorge par le sentiment de la petitesse de l'Europe, « la petite péninsule accrochée aux flancs du continent asiatique ». On se rend compte que, au milieu des peuples dont la conscience nationale s'éveille ou qui accèdent à l'indépendance, elle ne pourra plus très longtemps s'imaginer être l'institutrice des peuples et qu'il lui faudra, toujours davantage, apprendre à penser à l'échelle mondiale. On le lui dira d'ailleurs clairement au cours des délibérations. Le chef de la délégation du Pérou déclara vouloir *rappeler*

quelques vérités premières : que la plus grande ville latine après Paris n'est pas en Europe mais se nomme Buenos-Aires. Le chef de la délégation des Indes, dans un discours écouté religieusement, fut peut-être plus catégorique encore : *Après un long sommeil l'Asie se réveille, et ce réveil est symbolique du réveil de tout l'Orient. Pendant deux cents ans et davantage, l'Europe a assumé la direction de la pensée et de l'action, et les Européens, assez naturellement, se sont habitués à se considérer comme les guides de l'humanité. Mais, aujourd'hui, l'Asie se souvient que longtemps avant que l'Europe ait atteint sa grandeur, elle a apporté à l'humanité un message d'espoir et de salut. Aujourd'hui elle se rappelle ses traditions passées et, à bon droit, supporte avec impatience toute prétention de supériorité ou de patronage de qui que ce soit sur le globe terrestre. Il semble que même à l'Unesco, on n'ait pas encore une appréciation exacte du réveil frémissant de l'Orient. Dans l'exposition des Droits de l'homme, organisée par l'Unesco, l'accent était mis sur les réalisations et les conceptions du monde occidental, mais qui pourrait nier que l'Orient, lui aussi, a fourni des apports de valeur à la conception de la dignité humaine, à l'égalité des hommes et à leur émancipation?...* Et il ajouta : *En ce qui concerne le programme d'assistance technique, je souhaiterais que l'Unesco se souvienne que ses projets ne doivent pas être faits pour répondre aux vœux de ceux qui donnent, mais aux désirs de ceux qui reçoivent.* On comprend qu'après semblables déclarations l'assemblée ait éprouvé une certaine surprise lorsque, lors de la désignation des candidats qui devaient, au Conseil exécutif, remplacer ceux des membres dont le mandat était échu, comme on insistait sur la nécessité de nommer un représentant de l'Afrique noire pour que l'Afrique y ait sa place, on entendit un délégué britannique déclarer froidement que, tout en n'ayant aucune objection contre la personne du candidat en question, il faisait remarquer que, puisque la France et l'Angleterre étaient encore présentes au Conseil — pays qui ont la responsabilité de vastes régions en Afrique — on ne pouvait prétendre que ce continent en était absent.

Une constatation se fait douloureuse pour ceux qui persistent à croire que le français est la langue des idées claires : ils doivent convenir que son heure est passée et que, depuis que l'espagnol a aussi été adopté comme langue de travail, la place qu'il tient dans les discussions est en forte régression. Cependant, le Directeur général de l'Unesco, bien que d'origine mexicaine, écrivain, jadis professeur, puis homme d'Etat dans son pays, s'exprime dans un français tout à fait remarquable et ses discours sont d'une haute qualité littéraire.

Au début des séances, on se sent débordé par l'ampleur du programme, le nombre et la diversité des problèmes soulevés. Le programme pour 1952 contenait 147 résolutions à examiner, se rapportant aux domaines les plus variés : extension de l'instruction — et sur ce point, l'Unesco se fait « totalitaire », elle s'occupe de l'enseignement gratuit et obligatoire, de l'éducation des enfants, de tous les problèmes spéciaux qui les concernent, de l'éducation des adultes, de celle des femmes, de celle des travailleurs —, éducation pour la compréhension internationale, manuels scolaires d'histoire et de géographie, mouvements de jeunesse, développement de la coopération scientifique internationale, qu'il s'agisse de sciences exactes, de sciences naturelles ou de sciences sociales, développement de la coopération culturelle internationale, publication de l'histoire

culturelle de l'humanité en six volumes ; amélioration des moyens techniques d'information, assistance aux pays sous-développés, etc. Mais peu à peu la clarté se fait : on touche du doigt que rien, ni dans l'univers matériel, ni dans l'univers de l'esprit n'est étranger à l'homme. On comprend comment les diverses questions s'articulent dans le cadre de l'Unesco. On saisit leur lien avec la Charte des Droits de l'homme qui, pour l'Unesco, redisons-le, est la Loi et les Prophètes. On se rend compte que si l'Unesco s'intéresse aux recherches concernant la zone aride, chaude ou froide, et aux moyens de la rendre cultivable, c'est parce que, si le nombre des êtres humains va s'augmentant, il faut bien assurer à ces derniers une terre à habiter, une terre qui les nourrisse, où ils puissent vivre d'une vie conforme à la dignité de l'homme.

Cependant, on se doit de reconnaître que, sous l'impulsion de M. Torres-Bodet, qui est un grand réalisateur, depuis la Conférence de Florence en 1950, le programme des activités de l'Unesco tend à se concentrer et à faire de cette organisation — sage mesure — un agent de liaison, de coordination, un centre animateur. Les circonstances, d'ailleurs, imposent cette concentration ; la réalisation de toutes les tâches que l'Unesco pourrait envisager exigerait finalement un appareil administratif trop lourd, trop difficile à mettre en mouvement pour être efficace. Puis, raison dont l'Unesco, comme toutes les institutions d'aujourd'hui doit tenir compte : la raison financière. La question des traitements du personnel, par exemple, retint longtemps la Commission administrative. Le travail de la Commission du programme fut rendu plus difficile en raison des modifications que subit le budget. Le programme pour 1952 avait été établi sur un budget de 9 547 000 dollars, alors que la Conférence, les premiers jours, fixa le plafond de ce budget à 8 718 000 dollars. Ce vote obligea la Commission du programme à opérer des coupures substantielles — à travailler à la hache dit quelqu'un — dans le projet qui lui était soumis. De ce chef, les considérations budgétaires et administratives prirent souvent une importance de premier plan et réduisirent certains débats à n'être essentiellement que des discussions de chiffres. Il fallut toute l'habileté du professeur Piaget de Genève, qui présidait la Commission, sa maîtrise, son humour, pour qu'on aboutit à des solutions satisfaisantes. Mais il est évident que le problème financier est, pour l'Unesco, un problème de vie ou de mort. Comme on le fit observer, l'opinion publique ne risque-t-elle pas à la longue d'être profondément déçue et de se lasser si elle doit constater que les réalisations de l'Unesco sont hors de proportion avec les espoirs immenses que sa création avait éveillés ?

Mais avouons que ce serait faire tort à l'Organisation que de ne pas mettre en lumière le travail réalisé au cours de 1951 et dont le remarquable rapport du Directeur rend compte : aide fournie à des rencontres et des congrès de savants, subsides accordés à des sociétés savantes, à des laboratoires (en Suisse à la station du Jungfrauoch), publications diverses, bulletins d'informations internationaux, traductions d'œuvres littéraires en diverses langues, création d'écoles (en Palestine, notamment), secours à l'Allemagne, au Japon, organisation de stages d'études (auxquels des experts suisses ont participé) bourses d'études (dont certaines furent obtenues aussi par des Suisses), efforts en vue de faciliter la circulation internationale d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel.

Un point du programme qui fut étudié avec un intérêt passionné, dans une

atmosphère de solennité particulière — le Directeur de l'Organisation mondiale de la santé et celui de l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation étaient venus de Genève et de Rome assister à la séance et avaient tenu à affirmer par leur présence l'importance qu'ils attachaient à cette discussion —, fut la création du réseau mondial de centres régionaux d'éducation de base. Qu'est-ce à dire ? L'Unesco, nous le savons, entend mener une lutte acharnée contre l'ignorance, la misère de toute nature, la maladie et, à cette fin, veut favoriser chez tous les peuples sous-développés l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, la connaissance des notions élémentaires de l'agriculture et de l'artisanat — l'éducation de base est donc plus que la lutte contre l'analphabétisme — de manière à *aider les enfants et les adultes privés des avantages d'une instruction scolaire à comprendre les problèmes du milieu où ils vivent, à se faire une juste idée de leurs droits et de leurs devoirs, tant civiques qu'individuels et à participer plus efficacement au progrès économique et social de la communauté dont ils font partie.*

L'Unesco n'est évidemment pas en état de fournir à ses membres qui désirent introduire cette éducation de base chez eux tous les instituteurs nécessaires. Pour leur venir en aide, elle instaurera, d'entente avec les gouvernements d'une région, des centres régionaux d'éducation de base où se formeront des sujets, envoyés par leur gouvernement, et qui, après quatre semestres d'études et de stages et des examens, munis d'un diplôme de spécialiste pour l'éducation de base dans la région de . . ., qui les accrédi-tera officiellement, rentrés dans leur pays, diffuseront ce qu'ils auront reçu. Six de ces centres sont prévus : pour l'Amérique latine, l'Afrique Noire, l'Extrême-Orient, l'Inde, le Moyen-Orient. Ils s'ouvriront successivement au cours d'une durée de douze ans, et, à la fin de ce temps, 4200 instructeurs auront été préparés. A la création de ces centres est liée l'étude d'une foule d'autres problèmes, par exemple, la question des manuels dont certains devront être composés pour des peuplades dont la langue n'a jamais été écrite, la question de savoir comment devront être rédigés les manuels utilisés dans certaines régions où des peuplades voisines parlent des langues qui diffèrent entre elles, malgré certains traits communs, si l'on ne veut pas multiplier à l'infini le nombre de ces manuels ; c'est, au fond, sur un autre plan, le problème des minorités linguistiques. Il est clair que dans cette forme d'enseignement, les moyens audio-visuels (cinéma, radio, etc.) devront jouer un grand rôle. Le centre de base prévoit la préparation et la fabrication de semblable matériel.

Le premier des centres d'éducation de base existe déjà : il a été ouvert à Patzcuaro, au Mexique ; il a été inauguré en mai dernier et la Conférence l'a reconnu comme le premier des six centres. A son sujet, l'éloquence de M. Torres-Bodet se fait lyrique : *Comment vous décrire le spectacle auquel il me fut donné d'assister quand, invité par le gouvernement du Mexique, j'ai inauguré le centre d'éducation de base ouvert à Patzcuaro ? Cinquante éducateurs de neuf républiques latino-américaines m'ont salué sous l'emblème des Nations-Unies. Les uns venaient de Bolivie, de Costa-Rica, de l'Equateur, du Guatemala, de Haïti, du Honduras, du Pérou et du Salvador ; les autres avaient été choisis parmi les instituteurs du pays-hôte. Tous s'accordaient dans un même dessein : perfectionner leur préparation pour affranchir plus vite leurs compatriotes illettrés des chaînes de l'ignorance et des servitudes de la maladie et de la misère. S'il existe une école de paix et de démo-*

cratie, la voici avec ses salles de classes dans lesquelles l'Unesco contribue à former une légion nouvelle de missionnaires de la compréhension et de la concorde internationale. Le jour où, au lieu d'un centre de 50 instituteurs-élèves, l'Unesco pourra compter sur 100 ou 200 centres comme celui de Patzcuaro, les hommes auront appris à reconnaître dans l'azur du pavillon des Nations-Unies qui flotte aujourd'hui dans le ciel de Michoacan un symbole tutélaire de justice et de progrès.

La foi et l'espérance qui ressortent de ces paroles sont aussi celles de tous les peuples jeunes présents à la Conférence générale et de ceux qui ont chez eux un grand nombre d'illettrés. Elle s'affirmait dans les interventions de leurs délégués, dans l'avidité avec laquelle ils émettaient le vœu d'accueillir chez eux un de ces centres. On conçoit leur désir très normal de faire accéder leurs nationaux à un niveau de vie meilleure, plus digne de l'homme. Ils applaudissaient avec enthousiasme une idée généreuse dont on pourrait dire qu'elle est une idée chrétienne laïcisée : partager avec les déshérités ses propres richesses. On aurait aimé entendre déclarer — sans même que le mot de « missions » fût prononcé — que l'Unesco tiendrait compte dans ses études préparatoires des réalisations d'éducation de base existantes depuis longtemps déjà, et qui étaient là bien avant que le mot fût créé pour la chose : l'expérience d'autrui n'est jamais négligeable.

L'empressement, la ferveur avec lesquels les délégués des pays dont nous venons de parler saluaient ce projet apparaissaient aussi, faut-il le dire, comme un signe de la jeunesse de ces peuples. A les entendre, on revenait à une époque où l'Europe pensait que le bonheur de l'humanité était lié indissolublement à la propagation des « lumières », à un temps où les mots *liberté, égalité, fraternité* exerçaient leur pouvoir de fascination, à un moment où Victor Hugo proclamait : « Ouvrez une école, vous fermez une prison ». Le délégué du Cambodge disait : *Bien que d'autres religions soient reconnues et tolérées dans notre pays, la pensée bouddhique rayonne avec le plus vif éclat et la doctrine de Bouddha y est enseignée partout, depuis la demeure royale jusqu'aux plus humbles chaumières. Or, l'enseignement de Bouddha repose principalement sur cette simple vérité : l'ignorance qui donne naissance aux désirs et aux convoitises est cause de la souffrance et de la misère.* Nous savons maintenant, nous, vieux pays, qui avons payé cette certitude assez cher, que la culture, bien qu'elle implique la possession de techniques, est plus que la possession de ces techniques, si nécessaires soient-elles même au bien-être de la vie quotidienne ; nous savons que la culture réside aussi dans leur utilisation au service d'un idéal de vie qui leur donne ce « supplément d'âme » que réclamait Bergson. La culture, si l'on donne à ce mot son sens pleinement humain, n'est pas un alignement, elle intègre les caractéristiques, les saines traditions d'un individu ou d'un peuple, elle ne s'administre pas par importation, elle est le fruit d'une longue et lente élaboration dans laquelle l'assimilation des valeurs morales et des valeurs spirituelles est capitale. C'est alors qu'elle fleurit dans le service du prochain, dans le souci de son mieux-être à tous égards, dans le respect mutuel, la générosité, dans le sentiment de la solidarité des hommes, de la compréhension internationale, etc. — pour employer le jargon de la maison —, nourris par le sacrifice de l'égoïsme personnel ou de l'égoïsme national. Diverses interventions le rappelèrent, parmi lesquelles il faut noter celle de M^{lle} de Saint-Maurice, déléguée de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques, ainsi que celle de S. Exc. Mgr Roncalli, nonce apostolique en France, à la fin de la Conférence.

Une heure solennelle, émouvante, fut celle où l'Unesco discuta de l'admission en son sein du Cambodge, du Laos, du Viet-Nam, de la république fédérale d'Allemagne, du Japon. Le vote affirmatif de l'assemblée porte le nombre des Etats-membres de l'Unesco à 64. Un délégué du Royaume-Uni exprima aux nouveaux venus la joie « de la grande famille de l'Unesco ». Il eut un mot spécial pour l'Allemagne : la décision qui venait d'être prise était un acte de foi historique dans la possibilité d'effacer les doctrines haïssables de racisme et de guerre et de tout ce qui est attaché au mot nazi, dans la possibilité de reconnaître le génie du peuple allemand, de ses artistes, de ses penseurs, de tous ceux qui, chez lui, ont contribué à la civilisation dans l'esprit d'un Goethe, d'un Leibniz ; il déclara son bonheur de penser que avec l'Allemagne la musique de Beethoven était entrée à l'Unesco.

La question de la biennialité des Conférences générales qui jusqu'ici se sont tenues toutes les années fit l'objet de nombreux débats¹. Ce changement était souhaité de divers côtés pour alléger le travail du Secrétariat, lui permettre de se consacrer plus entièrement à la réalisation du programme et aussi — évidemment — pour diminuer les dépenses. Mais certaines délégations désiraient que cette modification fût liée à une transformation du Conseil exécutif. Celui-ci est formé de dix-huit membres, élus pour trois ans, avec possibilité d'une réélection, parmi les délégués gouvernementaux, mais à titre personnel, par la Conférence générale qui a naturellement le souci d'une représentation géographique équitable. Or, dans l'esprit de certains, les membres du Conseil exécutif devraient dorénavant être désignés par les gouvernements. Il apparaissait clairement que la liberté d'opinion et d'action du Conseil serait, dans ce cas, considérablement limitée, chaque délégué agissant uniquement sur instructions gouvernementales ; le Conseil deviendrait une sorte de conseil administratif. Ce projet de modification de structure fut combattu par plusieurs délégations et l'intervention très claire et très pertinente du professeur Piaget, en séance plénière, contribua à son rejet.

On sait que l'Unesco est en relations avec les Etats-membres par le truchement des commissions nationales pour l'Unesco dont les membres sont désignés par le gouvernement du pays et dont le rôle principal est d'adapter, sur le plan national, le programme voté par la Conférence générale. Il est clair que le succès des efforts de l'Unesco, son enracinement dans l'opinion publique dépend de la collaboration que fournissent les commissions nationales à l'organisme supérieur. Les déclarations faites à plusieurs reprises firent entendre que, sur ce point, beaucoup reste à faire ; le discours de M. Torres-Bodet ne laissait pas de place à l'équivoque. Il précisait que le Secrétariat aurait dû pouvoir compter sur la coopération efficace de l'ensemble des commissions nationales, alors que certaines ne sont pas encore pleinement entrées en action. Or, cette intégration de l'action des commissions dans l'action générale demeure le problème fondamental de l'organisation.

Problème de la collaboration, problème financier, deux problèmes auxquels est lié étroitement le devenir, bien plus, l'existence même de l'Unesco : quelle

¹ En 1946, la Conférence se tint à Paris ; en 1947, à Mexico ; en 1948, à Beyrouth ; en 1949, à Paris ; en 1950, à Florence.

solution l'avenir leur donnera-t-il ? Les prochaines Conférences générales, celles de Paris en 1952, celle de Montevideo en 1954, le diront.

*La participation de la Suisse à l'Unesco se justifie-t-elle ?*¹ se demande M. Bastian, secrétaire de la Commission nationale suisse pour l'Unesco. Nous posons la même question. Avouons qu'un pays qui, comme le nôtre, a le sens de la souffrance des autres, qui a vu naître la Croix-Rouge internationale, ne peut se refuser à la contribution qu'il lui est possible d'apporter aux autres pour les sortir de l'ignorance, de la misère, de la maladie, pour les aider à comprendre que l'assistance technique, si elle est indispensable, ne suffit pas à assurer la paix, la compréhension internationale, et que l'instauration d'une saine démocratie doit compter avec le facteur temps. Le peuple suisse est assez large d'esprit et de cœur pour saisir que nous sommes liés avec tous les autres peuples par une solidarité qui n'est pas la seule solidarité économique, mais par une solidarité d'ordre intellectuel, artistique, moral. A s'enfermer chez soi, on s'appauvrit ; à sortir de chez soi, on s'enrichit de nombreuses acquisitions, on s'enrichit de tout ce que l'on donne, parce que l'on prend mieux conscience de la valeur des trésors que l'on possède. « Un pour tous, tous pour un », notre devise n'a pas de signification seulement entre le Bodan, le Rhin, le Jura, le Léman et les Alpes. Des hommes comme M. Piaget, à la Commission du programme, ou comme M. Bolla, ancien juge fédéral, qui présida avec autorité pendant la Conférence générale la Commission chargée d'élaborer une convention internationale pour la sauvegarde des droits d'auteur, font connaître nos valeurs à l'étranger ; ils les font aussi connaître ces savants, ces spécialistes suisses qui sont désignés par l'Unesco pour des missions scientifiques, ou qui, à des titres divers, sont appelés par elle comme experts ; tous contribuent au prestige de notre pays à l'étranger, et, en retour, l'échange d'idées, d'expériences, nous aide à perfectionner nos institutions éducatives, scientifiques, culturelles.

LAURE DUPRAZ.

Le travail le plus humble est utile

(chap. 5, page 111)

(Le développement donné à ce chapitre de lecture fait partie d'un plan d'ensemble où phraséologie, rédaction, grammaire, orthographe sont étudiées en fonction de la lecture.)

1. Vocabulaire des expressions

Vivre du concours de ses enfants : vivre du service, de l'aide, de l'activité des habitants du pays.

La mécanique de la société : il y a là une comparaison ; on compare la société à une machine (une montre par exemple) dont toutes les pièces sont nécessaires.

¹ BASTIAN, M. : *La participation de la Suisse à l'Unesco se justifie-t-elle ?* Editions de Perspectives, 1951.